

Gestion de la dette – processus n° :

Historique des modifications

Version	Date	Auteur	Remarques
1	23-09-2009	Bureau Themis	Version initiale

Instruction de travail n°: Suspension - Opposition

Une suspension, c'est la confirmation du créancier que toutes les retenues peuvent être arrêtées, temporaires ou pas.

Une opposition, c'est l'action du membre du personnel pour empêcher un transfert ou une saisie de salaire signifiée, injustement ou pas.

1. Suspension

Quand vous recevez une opposition à une dette existante, vous allez procéder comme suit: via la composante "Gestion de la dette" vous allez à "Gestion de la dette" et cherchez la dette concernée.

Créancier	Créance	Opération de dette	Manipulation de retenue	Copier / diviser la dette	Seuil
Matricule salarié: 0001209	Daix,Rose Marie	Lot paie: AB			
Entité: 0509	POLICE FEDERALE	Contentieux: Non			
Détail bénéficiaire Rechercher Afficher tout Premier 1 sur 1 Dernier					
N° créancier: 00000000646	RECETTE NAMUR 1				
Dette Rechercher Afficher tout Premier 1 sur 1 Dernier					
N° Créance: P0000020521	N° ID de la créance mère				
Détail Dettes Rechercher Afficher tout Premier 1 sur 1 Dernier					
'Date effet: 27/04/2010	Enfants à charge:				
'Statut: Inactif	Raison inactif: Suspension				
'Gpe dette: 9820	Cession ou Saisie				
Type dette: 06	Sommation-opposition				
Ref.: 12111002320					
Montant départ: 939,58	'Rang: 10				
Montant convenu:	% Trt:				
'Date début: 01/05/2010	Date fin:				
Date notification: 19/04/2010	Note dépôt greffe:				
Compte d'attente:	Poste d'attente:				
Communication: 12111002320					

Via  vous créez une nouvelle version de la dette.

Vous mettez le “statut” de la dette sur “inactif”. Ainsi vous pouvez compléter le champ « Raison inactivation » avec l’aide de la liste déroulante.

La date d’effet sera automatiquement modifiée à la date du jour. La date de début reste inchangée.

Il n’y aura plus de retenues qui seront effectuées. La retenue fictive éventuelle sera revue.

2. Opposition

Pour une opposition, vous allez vérifier de quel type de dette il s’agit. La procédure et les suites d’une opposition dépendent de la nature de la saisie.

S’il faut arrêter toutes les retenues, vous suivez le même procédé que pour une suspension (voir plus haut).

Si effectivement on a une opposition signifiée sur une saisie exécutive, les retenues ne seront pas suspendues!

Vous allez travailler ici avec le compte d’attente :

Via  vous allez encore créer une nouvelle version de la dette. La dette reste en statut “actif” pour pouvoir générer les retenues.

Vous introduisez le numéro de compte souhaité dans le champ « Compte d’attente ». Il s’agit d’ordinaire du numéro de compte de l’employeur. Le fait de remplir ce champ fait que le numéro de compte du créancier est pour ainsi dire “transféré”. Toutes les retenues suivantes seront transférées sur le compte d’attente.

Détail bénéficiaire		Rechercher Afficher tout		Premier 1 sur 1 Dernier	
N° créancier:	00000000918	SNOECK			
Dette		Rechercher Afficher tout		Premier 1 sur 2 Dernier	
N° Créance:	P0000020245	N° ID de la créance mère			
Détail Dettes		Rechercher Afficher tout		Premier 1 sur 1 Dernier	
Date effet:	16/03/2010	Enfants à charge:		+	
Statut:	Actif	Raison inactif:		-	
Gpe dette:	9942	Ariérés de pension aliment.			
Type dette:	01	Totale inhouding			
Ref.:	116305 PVP				
Montant départ:	3256,51	Rang:	10		
Montant convenu:		% Trt:			
Date début:	01/03/2010	Date fin:			
Date notification:	24/02/2010	Note dépôt greffe:	22/02/2010		
Compte d'attente:	679-2008006-09	Poste d'attente:			
Communication:	b.o.d. 116305 PVP				
Fiche de paie:					
Info	Verzet: 11-03-2010				

On peut toujours tous consulter les versements via l'option "Création d'une dette".